



**C.F.P.P.A. de Saint-Flour**

**7 route des Hautes Terres**

**Volzac -15100 SAINT-FLOUR**

**Tél. 04.71.60.35.62**

**Mail [cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr)**

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE VAE

### Objectifs

- Obtenir un diplôme, une certification ou un / des bloc(s) de compétences
- Faire reconnaître ses compétences
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Valider son expérience pour soi
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours
- Changer d'emploi
- Evoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle
- Développer sa confiance en soi

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotions Agricoles pour Adultes (CFPPA) de Saint-Flour (Cantal) propose depuis de nombreuses années des formations en agriculture, agroalimentaire, tourisme, insertion, en formations longues et formations courtes.

## ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est un **appui** méthodologique permettant de préparer et décrire les activités développées au cours des expériences vécues, de les rapprocher du référentiel de la certification visée pour élaborer le dossier de validation et préparer un entretien avec un jury.



En aucun cas l'accompagnement ne consistera à écrire le dossier VAE à la place du ou de la candidate. L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation.

## CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Justifier d'une année d'expérience professionnelle correspondant au diplôme demandé

Avoir obtenu une recevabilité à la VAE auprès de la DRAAF

La certification visée dans le cadre de la VAE :

- doit être une des 140 certifications professionnelles du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation
- doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

### Promotion 2021-2022

Nombre d'inscrits accompagnés 5 personnes

Obtention du diplôme/titre présenté au jury

- 2 validation totale
- 0 validation partielle
- 3 dossiers en cours

Taux de satisfaction 10/10

## DIPLOMES ET CERTIFICATION PRÉPARÉS

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation propose 144 certifications, de l'ouvrier qualifié au technicien supérieur, dans les métiers de la production agricole (animale ou végétale) ou vitivinicole ou des industries agroalimentaires. Un grand nombre de qualifications touchent également l'environnement et sa protection, l'aménagement de l'espace (paysage et forêt), la commercialisation, les services en milieu rural.

## VOTRE EXPERIENCE

Si vous avez une expérience d'ouvrier ou d'employé qualifié ou hautement qualifié, de technicien, de technicien supérieur, de technico-commercial, de responsable d'exploitation ou de chef d'entreprise, de conseiller agricole, de responsable qualité, de responsable de secteur, de responsable production, etc. Alors vous pouvez faire valider votre expérience et obtenir un diplôme de l'enseignement technique professionnel agricole (CAPA, BEPA, BPA, baccalauréat professionnel, BTA, BP, BTS ou CQP).

## DURÉE DE L' ACCOMPAGNEMENT/MODALITÉS

Avant de débuter un accompagnement VAE, vous devez obtenir une recevabilité à la VAE auprès de la DRAAF SRFD de votre lieu de résidence, via le formulaire CERFA N 12818\*02.

L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel.

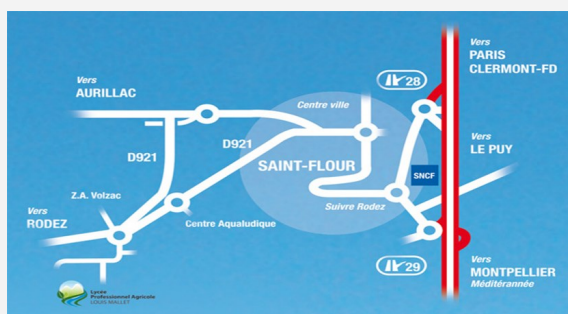
Vous transmettez à l'autorité certificatrice un dossier décrivant votre expérience.

Vous passerez ensuite un entretien avec un jury.

Ces modalités d'accompagnement sont reprises dans la convention qui sera établie entre vous et le CFPPA.

## ACCUEIL AU CFFPA

- Horaires du secrétariat: 8h00/12h00 – 13h00/17h30
- Le CFFPA de Saint-Flour vous propose un CDI, un CDR, des salles informatiques.
- Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas 9.03€) ou dans des espaces dédiés
- Pas d'hébergement en centre, mais accès à des logements et chambres sur Saint-Flour
- Transport : transport scolaire, gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement
- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Plusieurs formules d'accompagnement sont possibles pour un coût horaire de 70€.

Le coût de l'accompagnement peut être pris en charge par Pôle Emploi, un OPCO ou dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

Nous vous proposons d'examiner avec vous, les possibilités de prise en charge en fonction de votre statut (Demandeur d'Emploi, Salarié, Chef d'entreprise...).

N'achetez pas une prestation d'accompagnement VAE tant que vous n'avez pas obtenu la recevabilité pour la certification visée.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Contactez la responsable VAE

**C.F.P.P.A. de Saint-Flour**

7 route des Hautes Terres

Volzac -15100 SAINT-FLOUR

Tél. 04.71.60.35.62

E-mail : [cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr)

MISE A JOUR LE 11/03/2022